



Direction Régionale de
l'Institut National de la
Statistique de Zinder

Bulletin trimestriel des prix

Période: 2^{ème} trimestre 2015

N ° 2 6

JUILLET 2015

Ce bulletin présente l'évolution des prix des céréales et du niébé sur la base des relevés quotidiens effectués au niveau des marchés Dollé et Kollia de la ville de Zinder. Les prix des sacs de 100 kg du mil, du sorgho et du niébé sont obtenus en convertissant les prix de leurs sacs de 25 kas. La collecte a porté aussi sur les produits suivants : riz, farine de blé, sucre et huile de palme.



DANS CE NUMÉRO :

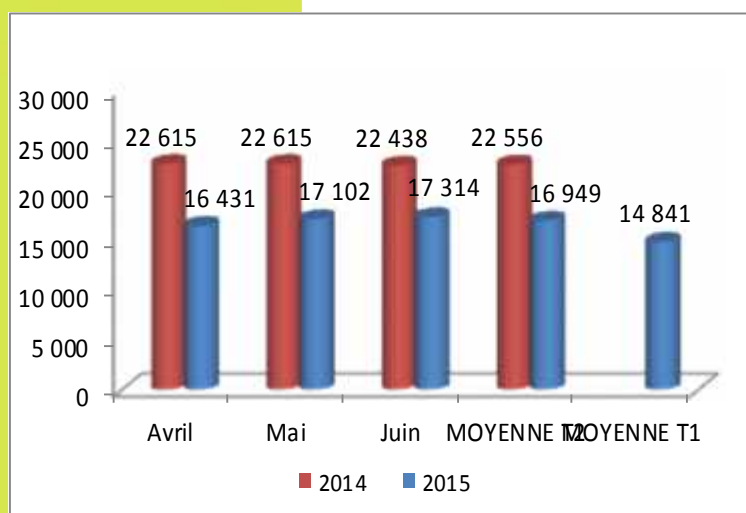
Evolution du prix du mil	1
Evolution du prix du sorgho	2
Evolution du prix du riz	2
Evolution du prix du maïs	3
Evolution du prix du niébé	3
Evolution des Prix des autres produits	4

Évolution des prix au cours du 2^{ème} trimestre

Comparé au 1^{er} trimestre 2015, le 2^{ème} trimestre 2015 a été marqué par une variation du niveau des prix sur les marchés. En effet, les prix du mil, du sorgho, du niébé, du maïs, du riz et d'huile de palme ont enregistré respectivement des hausses de 14,2%, 20,2%, 9,9%, 10,9% 4,0% et 6,3%. Les prix du sucre en poudre et de la farine de blé ont baissé respectivement de 1,3% et 6,2%.

En glissement annuel (prix moyen du 2^{ème} trimestre 2015 comparé au prix moyen du 2^{ème} trimestre 2014), les prix du riz, du niébé, de la farine de blé et du sucre en poudre ont augmenté tandis que ceux des autres produits ont baissé.

Graphique N°1: Evolution du prix du sac de 100kg

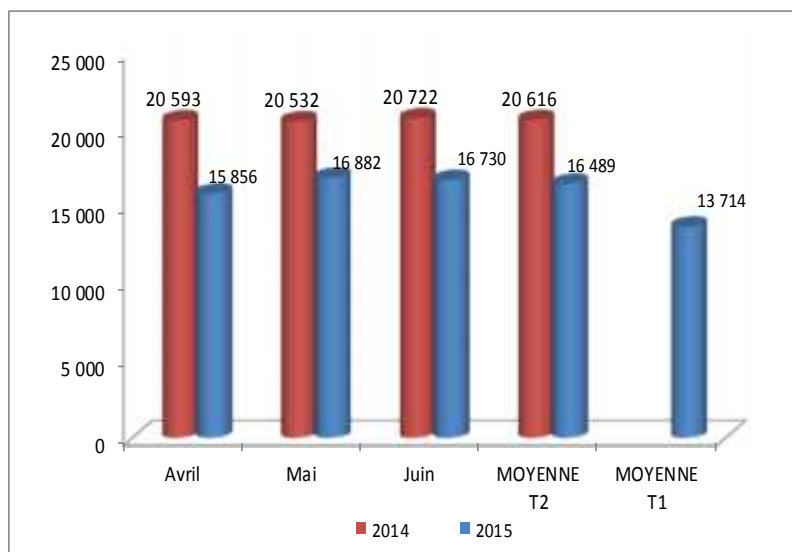


LE MIL

Le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'établit à 16 949 FCFA au cours de ce trimestre, contre 14 841 FCFA au 1^{er} trimestre 2015, soit une hausse de 14,2%.

Le prix le plus élevé a été observé au mois de juin avec une moyenne de 17 314 FCFA. Quant au prix le plus bas, il a été relevé au mois d'avril avec une moyenne de 16 431 FCFA.

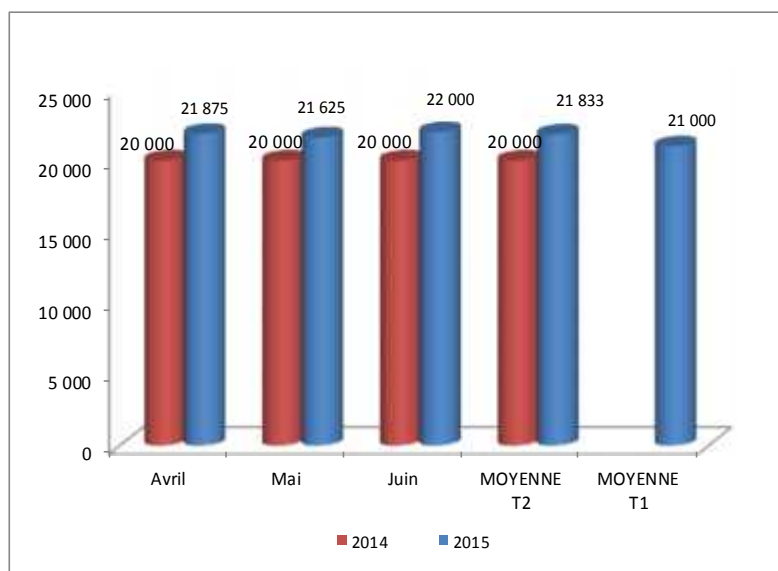
En glissement annuel, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'établit à 16 949 FCFA contre 22 556 FCFA en 2014, soit une baisse de 24,9%.

Graphique N°2 : Evolution du prix du sac de 100kg**LE SORGHO**

Le prix du sac de 100 kg de sorgho est en hausse de 20,2% par rapport au 1^{er} trimestre 2015 avec une moyenne de 16 489 F CFA contre 13 714 FCFA.

Le prix le plus élevé a été relevé au mois de mai avec une moyenne de 16 882 FCFA. Le prix le plus bas a été observé au mois d'avril avec une moyenne de 15 856 FCFA.

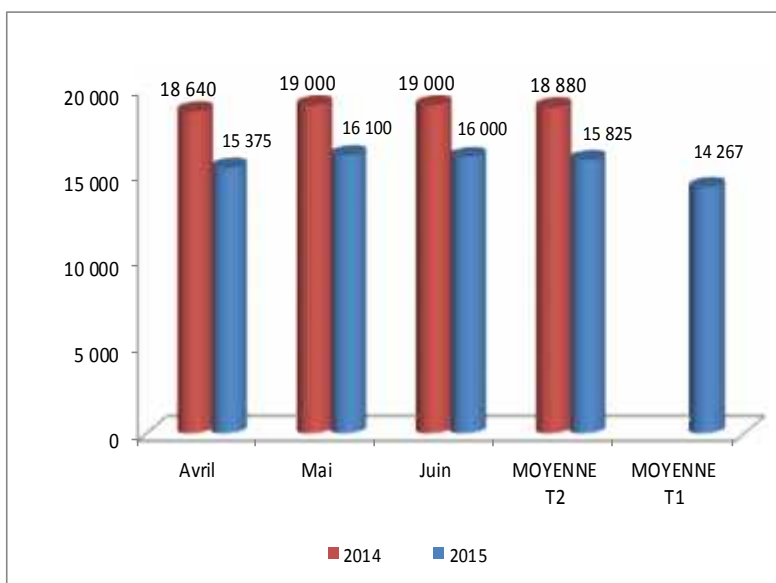
En glissement annuel, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho est passé de 20 616 FCFA en 2014 à 16 489 FCFA en 2015, soit une baisse de 20,0%.

Graphique N° 3 : Evolution du prix du sac de 50kg**LE RIZ**

Le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'établit à 21 833 FCFA contre 21 000 FCFA au 1^{er} trimestre, soit une hausse de 4,0%.

Le prix le plus élevé a été observé au mois de juin avec une moyenne de 22.000 FCFA. Le prix le plus bas a été relevé au mois de mai avec une moyenne de 21 625 FCFA.

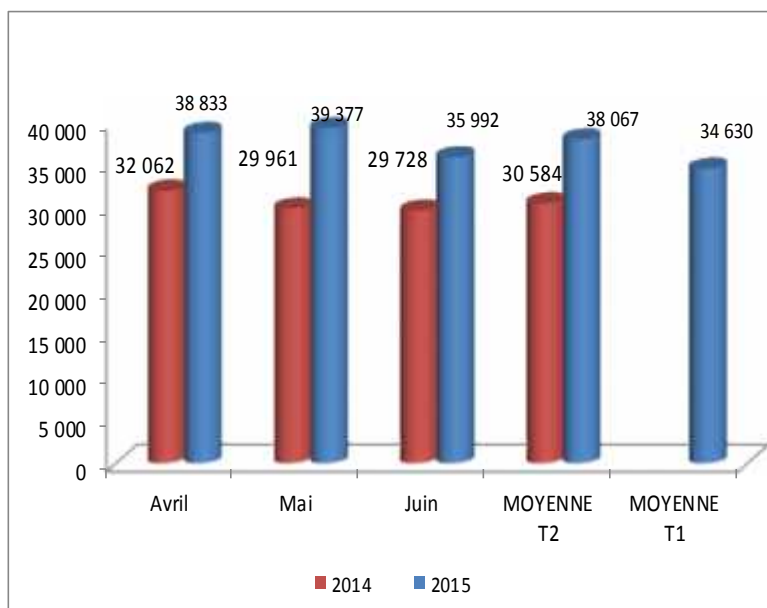
En glissement annuel, le prix moyen du sac de 50 kg de riz est passé de 20 000 FCFA en 2014 à 21 833 FCFA en 2015 soit une hausse de 9,2%.

Graphique N° 4 : Evolution du prix du sac de 100kg**LE MAÏS**

Le prix du sac de 100 kg de maïs est ressorti en hausse de 10,9% par rapport au 1^{er} trimestre 2015 avec une moyenne de 15 825 FCFA contre 14 267 FCFA.

Le prix le plus élevé a été observé au mois de mai avec une moyenne de 16 100 FCFA. Quant au prix le plus bas, il a été relevé au mois d'avril avec une moyenne de 15 375 FCFA.

En glissement annuel, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs est passé de 19 000 FCFA en 2014 à 15 825 FCFA en 2015, soit une baisse de 16,2%.

Graphique N° 5 : Evolution du prix du sac de 100kg**LE NIEBE**

Le prix moyen du sac de 100 kg de niébé s'établit à 38 067 FCFA au cours de ce trimestre, contre 34 630 FCFA au 1^{er} trimestre 2015 soit une hausse de 9,9%.

Le prix le plus élevé a été observé aux mois de mai avec une moyenne de 39 377 FCFA. Par contre, le prix le plus bas a été relevé au mois de juin avec une moyenne de 35 992 FCFA.

En glissement annuel, le prix moyen du sac de 100 kg de niébé est passé de 30 584 FCFA en 2014 à 38 067 FCFA en 2015, soit une hausse de 24,5%.

Evolution des prix des autres produits

Produits	Unité	Avril		Mai		Juin		Moy T2 2014	Moy T1 2015	Moy T2 2015	Variation T2_15/ T1_15 en %
		2014	2015	2014	2015	2014	2015				
Farine de blé	Sac de 50 kg	15 800	17 875	15 500	16 850	15 250	16 375	15 517	18 167	17 033	-6
Sucre en poudre	Sac de 50 kg	21 500	22 625	21 500	22 625	21 500	22 000	21 500	22 709	22 417	-1
Huile de palme	litre	850	738	763	788	750	800	788	729	775	6

La farine de blé: le prix moyen du sac de 50 kg de la farine de blé a enregistré une baisse de 6,2% comparé au 1^{er} trimestre 2015 avec une moyenne de 17 033 FCFA contre 18 167 FCFA. En glissement annuel, il a augmenté de 9,8%.

Le sucre en poudre : le prix moyen du sac de 50 kg de sucre en poudre s'établit à 22 417 FCFA au cours de ce trimestre contre 22 709 FCFA au cours du trimestre passé, soit une baisse de 1,3%. En glissement annuel, il a progressé de 4,3%.

Huile de palme: le prix moyen du litre d'huile de palme a connu une hausse de 6,3% par rapport au trimestre passé avec une moyenne de 775 FCFA contre 729 FCFA. En glissement annuel, le prix moyen du litre d'huile de palme est en baisse de 1,5%.

Missions de la DR/INS

Elle a pour mission:

Direction Régionale
de Zinder

Téléphone : 20 510 945

Fax : 20 510 946

E-mail : zinder@ins.ne

Site web: www.ins.ne

◇ La production des données au niveau régional ;

◇ ET la coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.